



École Élémentaire Val Fleuri

78400 CHATOU

Tel: 01 39 52 72 58

0781139p@ac-versailles.fr

<https://valfleurichatou.toutemonecole.fr/>

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N° 1 DU 16 OCTOBRE 2025

Équipe enseignante : Mmes Klein, Méry, Donguy, Grèzes, Da Silva, Majjad, Soulliez et Descotes-Genon.

Directrice : Mme Buratti

REPRÉSENTANTS PARENTS LISTE PEEP : Mmes Trentin, Jebali, Michelon, Haeffelé et Diallo

REPRÉSENTANTS PARENTS LISTE FCPE : Mmes Haroun, Ouchene, Martins et Hennequin

REPRESENTANTE VFA : Mme Debourg

REPRÉSENTANTS DE LA MAIRIE : Mme De Marcillac

REPRESENTANTE DDEN : Mme Tachot

MEMBRES DU RASED : Mme Chaperon

EXCUSÉS : Mme Ducasse (IEN), Mme Rustin (enseignante)

Procès-verbal

Séance ouverte à 19h05

La séance s'ouvre sur un tour de table pour présenter les participants à ce 1^{er} C.E 2025/2026.

La présidente de séance souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'équipe pédagogique ainsi qu'aux représentants des parents d'élèves élus lors des élections du 10 octobre.

Présentation du rôle du conseil d'école aux nouveaux élus

Composition :

- La directrice de l'école qui préside, les enseignants de l'école, les 9 représentants des parents d'élèves élus, le maire (ou son délégué des affaires scolaires), un conseiller municipal, le délégué départemental de l'Education Nationale, un membre du réseau d'aide et l'Inspectrice de la circonscription, membre de droit.

- Peuvent assister avec voix consultatives : les personnels du réseau d'aide (Rased), le médecin scolaire et l'infirmière scolaire, les assistantes sociales, les personnes chargées des cours de langue, les représentants du périscolaire pour leurs activités relatives à la vie de l'école.

Attributions du conseil d'école

- Le conseil d'école vote le règlement intérieur, donne son avis sur l'organisation dans les locaux de l'école en dehors du temps scolaire, est associé à l'élaboration du projet d'école et à son adoption, donne à ce titre toutes suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école (utilisation des moyens alloués, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, l'hygiène, l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture).

Fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Le maire ou la moitié au moins des membres du conseil peuvent demander une réunion à titre extraordinaire. À l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est rédigé et signé par son président et contresigné par le secrétaire de séance. Ce procès-verbal est consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires seront adressés : un à l'IEN de la circonscription et un autre au maire. Un exemplaire est affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves. En ce qui concerne l'école Val Fleuri, le PV sera disponible sur le site internet de l'école et les blogs des classes.

Informations de rentrée :

Organisation :

198 élèves à ce jour répartis sur 9 classes.

1 Cp à 20 et 1 à 19, 1 Ce1 à 19, 1 Ce1/Ce2 à 21 (8+13), 1 Ce2 à 25, 1 Ce2/Cm1 à 23 (14+9), 1 Cm1 à 23, 2 Cm2 à 24.

1 dispositif UPE2A, pour les élèves allophones, qui compte 9 élèves.

Une équipe en partie renouvelée :

- Mme Descotes-Genon Ce2
- Mme Majjad Cm2

4 assistants de Vie Scolaire affectés par la MDPH pour l'aide de 8 élèves à besoins particuliers (PPS). Des dossiers sont en attente de traitement mais il n'y aura pas d'aide disponible pour ces élèves au cours de l'année scolaire.

Employé municipal : M. BOURGEOIS, gardien de l'école.

Enseignement allophone :

Une enseignante spécialisée Upe2a (Mme Rustin) est rattachée à notre école. Elle accueille les élèves allophones de Chatou. Elle dépend du CASNAV rattaché à l'Inspection Académique. Ses modalités d'intervention sont donc fixées par le CASNAV.

9 élèves sont inscrits dans le dispositif UPE2A.

4 élèves en Cp, 2 élèves en Ce2, 1 élève en Cm1 et 2 élèves en Cm2.

Les pays d'origine sont divers : Colombie, Zimbabwe, États-Unis, Mali, Grèce.

Une nouvelle circulaire stipule que maintenant les élèves sont accueillis dans leur classe d'âge. Les élèves peuvent bénéficier du dispositif lors de leur première année en France et une seconde année s'ils n'étaient pas scolarisés antérieurement. Les élèves scolarisés antérieurement peuvent bénéficier d'un soutien linguistique si cela ne « lèse » pas les enfants qui sont dans leur première année et ils ne sont pas comptabilisés dans le logiciel national.

Il y a actuellement 2 élèves en soutien linguistique : 1cp et 1ce2.

Evaluations nationales CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 :

Les enseignantes ont fait passer à leurs élèves, à partir du 12 septembre, des évaluations. Les résultats ont été transmis aux parents. L'analyse des résultats a permis d'affiner les besoins et les remédiations à mettre en place au sein des classes. Les enseignants trouvent qu'elles arrivent un peu tôt dans l'année et que les connaissances n'ont pas encore été « réactivées ». D'où parfois des résultats un peu faibles pour certains élèves qui ne reflètent pas forcément leur niveau réel.

16 élèves ont été proposés pour les stages de remise à niveau pendant la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint. La priorité était donnée par l'IEN aux élèves de cp/ce1 et ce2.

Exercice de sécurité à l'école :

Deux exercices évacuation incendie ont lieu dans l'année scolaire.

Le premier s'est tenu le jeudi 4 septembre. Le temps d'évacuation et de mise en sécurité de tous les élèves est de 1 minute 43 secondes.

Nous aurons courant novembre un PPMS « intrusion/attentat ».

Santé à l'école :

Un bilan de santé pour tous les élèves de Cp devrait être proposé cette année car l'infirmière du collège vient de reprendre son poste après une absence prolongée. Les bilans commenceront en novembre pour la classe de Mme Klein. Les dates sont à venir pour les autres élèves de cp.

Enseignement EILE (enseignement international de langues étrangères) :

Des cours de portugais ont lieu à l'école Jules Ferry le jeudi de 17h à 18h30. Les cours ont repris le 19 septembre. Pour le cours d'arabe, l'enseignante a signé son PV, les cours se dérouleront le mercredi de 13h30 à 15h à l'école. Les cours ont commencé mercredi 15 octobre 2025.

Votes du règlement intérieur et des modalités de vote pour les prochaines élections des RPE :

-Règlement intérieur, proposition et vote (voir pièce jointe) :

Le règlement intérieur s'inspire du règlement départemental.

Il est proposé un rappel des points importants pour l'équipe enseignante à savoir :

→ Les justificatifs d'absence doivent être écrits sur le cahier de liaison au retour de l'enfant en classe.

→ Rappel de l'importance du respect des horaires d'entrée et de sortie. Le portail sera fermé à 8h30 et n'ouvrira qu'à 10h pour les élèves retardataires.

→ **Consultation et enregistrement du LSU par les parents. Les codes de connexion des CP seront donnés lors de la réunion du 06/12.**

→ **Pour les moments de soin des élèves (rdv médecin, dentiste, spécialiste...) il est demandé de venir chercher l'enfant et de le redéposer aux horaires d'ouverture du portail.**

→ **Il est demandé aux parents de stationner correctement aux abords de l'école, d'utiliser les places 10min, de ne pas se garer sur le trottoir, de laisser libre le virage avant le passage piéton du bas de la rue Lami...**

Un message sera envoyé par la directrice pour demander à la police municipale de vérifier que les places 10 minutes sont bien libres aux horaires indiqués.

Le règlement a été envoyé aux fédérations de parents d'élèves le 25/09/2025. Un premier retour des parents a eu lieu le 6/10.

Passage au vote : vote à l'unanimité, le règlement de l'école est donc validé.

-Vote pour les prochaines élections des RPE :

Le vote par correspondance pour l'élection des parents d'élèves en 2026/2027 a été reconduit à l'unanimité.

Réseau d'aide pour les élèves en difficulté (RASED) : Contact mail : rased-chatou@ac-versailles.fr

L'équipe est composée de :

- une psychologue : Mme Lambrouin

- une maîtresse E (aide pédagogique) : Mme Dorval

- une maîtresse G (aide relationnelle) : Mme Chaperon

Les 3 pôles de travail du RASED : prévention, aide aux enfants en difficulté et personne ressource pour les enseignants.

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire. Selon les besoins de l'élève, elles peuvent prendre différentes formes. Elles ont lieu pendant les heures de classe.

L'équipe se tient disponible par mail ou par téléphone si besoin.

Aide relationnelle :	Aide pédagogique :	Psychologue scolaire :
Elle agit indirectement sur les apprentissages et aide l'enfant : - à se structurer et trouver des repères - à régler des difficultés qui l'empêchent d'apprendre. Elle propose différents bilans et observations, une aide individualisée ou en petit groupe à partir d'une observation et d'une écoute approfondies de l'enfant et des actions de prévention en fonction des besoins identifiés.	Elle aide l'élève : - à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans ses apprentissages - à maîtriser les outils et les méthodes de travail, - à prendre conscience de ses progrès par l'expérience de la réussite - à le rendre autonome Elle propose : - des bilans et observations - une aide spécialisée en petits groupes d'enfants ayant des difficultés communes, - des actions de prévention en fonction des besoins identifiés. Principalement en maths et en lecture.	Elle analyse la demande grâce à des techniques et outils spécifiques. Elle propose un regard différent sur l'enfant. Elle participe également à l'orientation et à l'inclusion scolaire, au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Projets d'école et des classes :

ÉCOLE :

① Pour la période 2025-2026, l'équipe enseignante sera mobilisée sur l'évaluation d'école.

Tous les 5 ans, les écoles doivent être évaluées. Cette évaluation a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective et le bien être à l'école. Nous devons donc rédiger une auto-évaluation qui consiste à poser un diagnostic de ce qui fonctionne dans l'école, de s'interroger et d'améliorer ce qui peut l'être. Nous avons donc sollicité les parents afin qu'ils puissent remplir un questionnaire. L'équipe se servira des réponses afin de collecter des données et de pouvoir réfléchir à des axes d'amélioration ou de poursuite des actions déjà mises en place.

Les élèves, le personnel non Éducation Nationale, les animateurs, les partenaires de l'école... pourront être également sollicités pour répondre à des questions permettant d'améliorer l'accueil à l'école des élèves, le climat scolaire, les compétences...

② Protocole pHARe : La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Le programme anti harcèlement pHARe permet de doter les écoles et les collèges d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves.

Dans le cadre de la politique nationale déclinée en 4 axes : sensibiliser, former, prendre en charge et prévenir, les écoles doivent se doter d'un plan de prévention ainsi qu'un protocole validé par le conseil d'école.

Caractéristiques du harcèlement:

- Répétition : lorsqu'une personne subit de façon répétée des violences verbales, morales, des violences physiques, des vols...

- Incapacité de la victime à se défendre par elle-même : relation asymétrique

Le protocole utilisé par l'école est celui de la circonscription et il est annexé au règlement intérieur de l'école. Il s'agit de la méthode de la préoccupation partagée (MPP) qui est un dispositif de traitement permettant de travailler d'une part avec les intimidateurs pour les faire changer de posture et d'autre part d'accompagner la cible à sortir de sa posture de victime.

Cette méthode consiste en une série d'entretiens de courte durée avec tous les protagonistes (cible, intimidateurs et témoins) visant à rechercher des solutions constructives. La méthode a pour objectif de faire cesser l'intimidation.

③ Un projet de classe de découverte (Cpa+Cpb)

Un dossier de classe découverte a été déposé pour les classes de CP. Le projet pédagogique s'articule autour de la découverte du milieu montagnard avec de nombreuses activités (ski alpin, randonnée, chien de traîneau, visite d'une ferme, raquettes) ainsi que la découverte de la culture régionale. Cette classe découverte doit avoir lieu la semaine du 12 janvier 2026.

La réunion avec les parents s'est déroulée le 9 octobre. Les enseignantes restent à l'écoute des parents et des élèves qui auraient des questions supplémentaires. Le travail sur la classe découverte et sur la montagne commencera dès le retour des vacances de la Toussaint.

④ Un projet exceptionnel (co-financement école/mairie) : Projet citoyen

Voici les dates retenues ainsi que les sensibilisations qui seront menées au sein de l'école par les équipes scolaire et périscolaire :

29/09	Journée contre le gaspillage alimentaire
13/10	Journée Ela (dictée et course) + accueil d'une comédienne pour la lecture de la dictée à la classe de cm1 le jeudi 16/10
6/11	Journée contre le harcèlement scolaire
5/12	Journée de sensibilisation aux différents types de handicaps
12/01	Journée du merci/politesse
6/02	Safer Day (sensibilisation aux dangers des écrans)
20/03	Journée du bonheur
2/04	Journée bleue pour découvrir l'Autisme
22/05	Journée de la biodiversité

Un journal sera tenu tout au long de l'année sur les différentes sensibilisations et il sera distribué aux familles en fin d'année. Ce journal devrait être édité par un ESAT.

⑤ **Projet de l'année pour la découverte des animaux**, en lien avec le quotidien des élèves : poésie, exposés, lectures, sciences...)

- Période 1 : les animaux disparus (dinosaures)
- Période 2 : espèces en voie de disparition/espèces menacées
- Période 3 : animaux représentés dans le zodiaque (en // avec le nouvel an Chinois)
- Période 4 : les insectes (prévoir un élevage dans la classe)
- Période 5 : les animaux mythologiques, les fables avec des animaux...

⑥ **Participation à la journée contre le Harcèlement du 6/11/2025**

Participation de toutes les classes de l'école à la journée contre le Harcèlement scolaire : les classes de l'école mettront en place un temps dédié à cette sensibilisation.

Présentation à tous du numéro gratuit, anonyme et confidentiel mis en place : 3018. Il sera également remis en place une séance d'EMC sur ce thème avec des jeux de rôle pour les plus grands et des dilemmes moraux pour les plus petits.

⑦ **Invitation au marché de Noël de l'école et rencontre avec les parents**

La date est fixée cette année à la matinée du 6 décembre 2025.

La directrice et la présidente du VFA doivent fixer les modalités de cette matinée.

La bourse aux vêtements d'hiver sera également présente ce jour là pour préparer la classe découverte des cp.

PROJETS SOLIDAIRES :

① **ELA** : La semaine « Mets tes baskets et bats la maladie » a été ouverte par la dictée d'ELA lue aux élèves de Ce2, Cm1 et Cm2 le lundi 13 octobre, le 16 pour les élèves de la classe de Mme Donguy qui ont pu compter sur la présence de la comédienne Mme Marie-Hélène Lentini.

Nous avons eu la chance cette année d'accueillir Mr Prin, membre de l'association Ela, lui-même atteint de la leucodystrophie. Il est venu sensibiliser les élèves des classes de ce2 à cm2 le vendredi 10 octobre. Le lundi 13 matin, les grands de l'école ont participé à la dictée tandis que les petits ont pu copier ou entendre le texte de la dictée écrit par Valérie Perrin « L'oubliée ».

La course s'est déroulée à l'école l'après-midi afin de récolter des fonds pour l'association.

Nous remercions les nombreux parents pour leur présence, leur aide et leurs encouragements.

② **« Roulez petits bouchons »**

Maintien de l'opération en lien avec l'association Handi-Cap prévention. L'année dernière, l'école a récolté 36 kg.

Les bouchons de l'année scolaire 2024/2025 ont permis de financer du matériel pour les familles encadrées par l'association.



BOUCHONS & COUVERCLES ALIMENTAIRES :
eau, lait, soda, jus de fruits, compote, pâte à tartiner (sans carton à l'intérieur), lait concentré, mayonnaise, ketchup, moutarde, Crème fraîche chocolat / lait / café en poudre, boîtes de bonbons gélifiés, bouchons d'épice, arôme...
• **BOUCHONS DE PRODUITS MENAGERS :** lessive, assouplissant, bouchons des bidons d'eau pour le fer à repasser, produits d'entretien. A condition de les laver.
• **BOUCHONS DE PRODUITS D'HYGIENE :** dentifrice, shampoing, déodorant, produit douche, mousse à raser, tubes d'homéopathie
• **AUTRES BOUCHONS :** feutres & stylos, colle, marqueurs, rouleaux de scotch, capsules des œufs surprise. Couvercles boîtes de tennis et pâte à modeler

Je suis un QR code scanne-moi pour visiter notre site

Les plastiques recyclés:
HDPE LDPE PP

Merci de retirer les cartons à l'intérieur, les rondelles de caoutchouc, les étiquettes et les ressorts.

CLASSES :

-Langues vivantes :

L'anglais est enseigné dans toutes les classes. Cette année, nous avons la chance d'avoir un assistant de langue anglaise dans l'école pour 4 classes, Mr Reyes. Il a passé une journée à l'école afin de pouvoir commencer son enseignement dans les classes de ce1 de Mme Descorps, ce2/cm1 de Mme Soulliez, ce2 de Mme Descotes-Genon et de Cm1 de Mme Donguy. Les interventions ont commencé cette semaine. Pour information, Mme Lemoine n'interviendra plus chez les cm2 pour des séances d'Allemand.

Sport en lien avec la mairie :

-Natation (2 cm2, cm1 et ce2/cm1) :

Les 4 classes ont entamé un cycle de 10 séances à la piscine de Chatou. Celles-ci ont commencé la 1^{ère} ou la 2^{ème} semaine de la rentrée et finiront celle du 28 novembre. Nous travaillons à améliorer l'aisance des élèves en milieu aquatique. L'objectif pour les élèves de Ce2 est d'acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du pass-aquatique. Tandis que les Cm2 doivent atteindre le niveau correspondant à l'Attestation de savoir nager.

Le trajet s'est fait pour la première fois à pieds. Tout s'est bien déroulé mais nous sommes contentes de retrouver le bus après les vacances de la Toussaint car il commence à faire froid.

-Les petits champions de lecture :

Cette année, les élèves de Cm1 et de Cm2 vont participer à un concours de lecture : Les petits champions de lecture.

Il s'agit de promouvoir la lecture orale sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage. Ce concours national invite les élèves à lire à voix haute le texte de leur choix, pendant 3 minutes. Le jeu est organisé dans chaque classe participante qui désignera un ambassadeur qui après une ultime étape représentera l'école lors de la finale départementale.

Ce concours a plusieurs objectifs :

- Promouvoir la lecture orale devant ses camarades – développer confiance en soi + un excellent moyen de fédérer la classe- chacun est investi puisque tout le monde participe
- Les enfants choisissent librement le texte et donc favorise le plaisir de lire
- La compréhension du texte et la maîtrise de langue : en préparant son texte, l'élève approfondit sa perception du texte.

-Sortie Ce1/ce2 :

Le jeudi 25 septembre, la classe de CE1/CE2 s'est rendue au musée d'Archéologie Nationale à Saint-Germain-en-Laye. Le déplacement s'est effectué en RER.

Les élèves ont assisté à une courte présentation autour de l'art préhistorique, centrée sur la Dame de Brassempouy et l'art de la chasse. Cette intervention a permis d'aborder la manière dont les hommes préhistoriques observaient les animaux et les représentaient sur les parois des grottes.

Cette sortie s'inscrivait dans la continuité du travail mené en classe sur les grottes de Lascaux et Chauvet.

Les élèves ont ensuite participé à un atelier pratique : ils ont réalisé un dessin d'animal inspiré des peintures préhistoriques, avant de le graver sur une plaque d'argile qu'ils ont pu rapporter à la maison.

Cette sortie a été très enrichissante et a permis de donner vie aux apprentissages réalisés en classe.

-Projet carte postale Ce2 :

Dans le cadre d'un travail sur l'écriture d'une carte postale, chaque élève a choisi un destinataire, a rédigé son texte et a écrit l'adresse selon les règles de coutume sur une carte.

Nous nous sommes ensuite rendus à la Poste de Chatou pour l'envoyer. Nous espérons avoir des réponses!

En plus de la rédaction de la carte, nous avons travaillé sur le cheminement du courrier une fois posté.

Projet citoyen :

-Sensibilisation au gaspillage alimentaire : 1^{ère} journée du projet citoyen

Cpa	Les élèves ont pu profiter de la présence de Michel et Evelyne (grands-parents d'une élève de l'école) pour découvrir une façon de moins gaspiller en utilisant le composteur. Une façon de rendre à la
-----	---

	nature ce que nous ne consommons pas avec l'utilisation d'un composteur. Après cette sensibilisation, les élèves ont pu voir le composteur d'une famille de l'école.
Cpb	Dans le cadre de la journée de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire, les élèves de CP B ont visionné une vidéo expliquant ce qu'était le gaspillage alimentaire. Nous avons pu en discuter et réfléchir à ce qu'on pouvait faire pour ne pas gâcher les aliments. En fin de matinée, les élèves ont fait un bingo leur permettant de découvrir différents ingrédients dont certains étaient abîmés ou qualifiés de "moche" et découvrir ensuite une recette à faire avec ces derniers.
Ce1	Les élèves de CE1 ont cuisiné des cookies à base de pain sec (qui a été mixé en classe en amont). Ils ont pu réaliser 129 cookies, grâce à l'aide de 3 parents d'élèves, une AESH et l'enseignante de la classe.
Ce1/ce2	Les élèves de CE1/CE2 ont échangé autour des fruits et légumes "moches", souvent écartés à cause de leur apparence, mais pourtant tout à fait comestibles et savoureux. À partir de cette réflexion, les élèves ont réalisé une activité artistique et citoyenne : chacun a dessiné un fruit ou un légume "moche", puis l'a transformé en super-héros porteur d'un message de sensibilisation, tel que : « <i>Je suis peut-être moche, mais tu peux toujours faire une bonne limonade avec moi !</i> » Cette activité a permis d'aborder de manière ludique et créative les notions de non-gaspillage, de respect des aliments et de consommation responsable.
Ce2	La classe de CE2 A a travaillé sur des affiches de sensibilisation pour la cantine. Les élèves ont réalisé six affiches différentes, avec chacune un message fort ! Nous espérons que le message sera entendu par tous et que des changements seront observés.
Ce2/cm1	Après avoir participé à l'intervention contre le gaspillage alimentaire, les élèves de CE2-CM1 ont créé un jeu de mots croisés portant sur le vocabulaire étudié lors de cette journée spécifique.
Cm1	Les élèves de cm1 et cm2 ont accueilli Anna Siksik, intervenante du CASGBS qui œuvre dans les écoles pour sensibiliser les élèves à la réduction des déchets. Ce fut l'occasion pour la classe de cm1 d'échanger sur les conséquences du gaspillage alimentaire et de réfléchir à des mesures très pratiques afin de moins jeter la nourriture au quotidien. Tous concernés par le sujet, ils ont pu poser de nombreuses questions avant de profiter d'une dégustation de légumes « moches », ce qui a permis à beaucoup d'élèves de dépasser des préjugés. La classe a réalisé également une affiche sur des règles à suivre pour limiter le gaspillage alimentaire (règle des 5 R : refuser-réduire-recycler-réutiliser-rendre à la terre).
Cm2a	Les élèves ont souhaité créer des slogans et les afficher dans la cantine afin de sensibiliser au maximum tous les élèves de l'école au gaspillage alimentaire.
Cm2b	Les élèves ont fait des smoothies avec des pêches et des bananes abîmées. Cela a permis de les sensibiliser au fait que les fruits "moches" sont toujours mangeables voire meilleurs car ils sont mûrs. Les enfants ont ensuite imaginé d'autres smoothies qu'ils pourraient réaliser à partir de fruits "moches".
Upe2a	Pour la journée anti-gaspillage, les élèves d'Upe2a ont redonné une seconde vie aux épluchures qu'ils ont fait sécher. Avec ces épluchures ils ont composé ensuite de splendides tableaux.

Retour du périscolaire :

Johanna est passée dans toutes les classes pour annoncer le nombre de repas terminés lors de la semaine de sensibilisation. Il y a eu une classe gagnante chez les grands et une chez les petits.

Petits : ce1/ce2 de Mme Méry

Grands : ce2/cm1 de Mme Soulliez

Cette initiative devrait être reconduite dans l'année.

-ELA : 2^{ème} journée du projet citoyen

Cpa	Les élèves de la classe ont participé au projet en écoutant le texte de la dictée et en copiant une phrase. Ils ont ensuite chanté et participé à la course.
Cpb	
Ce1	Durant la matinée du 13 octobre, la dictée ELA a été lue aux élèves de CE1. Ils ont ensuite copié quelques lignes de celle-ci. L'après-midi, ils ont chanté puis participé à la course ELA. Ils se sont tous encouragés les uns et les autres, ce qui leur a permis de réaliser de très belles performances.
Ce1/ce2	À l'occasion de la course ELA contre les leucodystrophies, les élèves ont réalisé une production d'écrits pour exprimer avec leurs mots les raisons pour lesquelles ils courent. Cette activité les a aidés à

	mettre des mots sur leur engagement et à comprendre les valeurs de solidarité et de partage portées par cette action collective.
Ce2	En plus de leur participation à la course, les élèves ont assisté à l'intervention de Monsieur Prin, chargé de missions au pôle événement de l'association qui leur a présenté ELA et les différents objectifs de celle-ci. Les élèves ont ensuite rédigé un texte résumant ce moment, il sera publié dans le journal.
Cm1	La classe a eu la visite d'une famille de l'association (un jeune adulte de 28 ans atteint de leucodystrophie et sa mère) ainsi que de Mme Lentini, marraine de l'association et actrice française. Un échange a eu lieu avec ces intervenants, les élèves se sont montrés curieux et ont posé de nombreuses questions. Mme Lentini a pu lire et faire écrire une partie de la dictée aux élèves.
Cm2a	La classe a rédigé une lettre destinée aux enfants de l'association ELA. À travers leurs mots, les élèves ont voulu apporter leur soutien, transmettre des messages d'encouragement et témoigner de leur solidarité envers les enfants malades. Cette démarche s'inscrit dans un esprit d'empathie et de partage, pour rappeler que, même jeunes, ils peuvent agir et faire une différence.
Cm2b	Le lundi 13 octobre nous avons participé à la journée de solidarité avec l'association ELA. Nous avons écrit une partie de la dictée ELA. Nous avons ensuite comparé notre dictée à deux (dictée négociée). La dictée avec le moins d'erreur sera celle publiée dans le journal de l'école ! Nous avons aussi expliqué le lien entre l'association et la dictée (étude de la dictée). Enfin, nous avons couru 14 minutes afin de récolter les dons pour l'association et nous avons fini la journée en chanson !

Présentation-bilan comptable OCCE 2024/2025

À la clôture du bilan comptable de l'année précédente, l'école a un solde de 3444,58€.

Nous reconduirons en ce début d'année les abonnements pour les bibliothèques des classes avec l'entreprise Milan, pour un total de 652€.

La coopérative a financé la sortie du 25/09/2025 de la classe de ce1/ce2 et le transport pour un coût total de 128€.

491€15 seront gardés pour financer le rattachement de l'école à l'OCCE (obligatoire).

À partir de cette année, la tenue des comptes de l'école passera par le logiciel COOPWEB rendu obligatoire par l'OCCE.

Nous venons de déposer les chèques de la coopérative scolaire à la banque, les parents ont donné cette année 2880€.

Planning des conseils d'école et des rencontres avec les représentants des parents :

- 1^{er} conseil d'école: jeudi 16/10 de 19h à 21h

- 2^{ème} conseil d'école: jeudi 12/02 de 19h à 21h

- 3^{ème} conseil d'école vendredi 19/06 de 19h à 21h

- La directrice reste à la disposition des représentants des parents pour des rencontres, les dates seront à définir avec elle.

□ Présentation de l'association V.F.A Association « Val Fleuri en Action »

→La parole est laissée à Mme Debourg pour le VFA :

Bilan de fin d'année 2024-2025

Durant l'année 24-25, le VFA a organisé cinq événements : le Marché de Noël, le Loto, le Marché aux fleurs avec le pique-nique, la Boum des CM1-CM2 et la Fête de l'école. La participation a été très satisfaisante : enfants et parents ont passé de très bons moments.

Chaque événement demande beaucoup de préparation et coordination, mais grâce à l'engagement de l'équipe VFA et des parents bénévoles, nous avons pu offrir de belles actions aux enfants. Un grand merci à eux.

Merci également aux enseignants et à Mme Buratti pour leur collaboration tout au long de l'année, ainsi qu'à Thierry et son équipe d'animateurs. Nous avons aussi la chance de pouvoir compter sur Patrick Bourgeois, le gardien de l'école, toujours disponible pour nous aider dans l'organisation de nos événements.

Le VFA a pu financer plusieurs sorties scolaires pour un montant total de 1 877,50 €, ainsi qu'un don de 163,57 € versé pour soutenir la participation des élèves au séjour en classe de neige. Nous avons

également offert un cadeau de fin d'année aux élèves de CM2, une clé USB personnalisée, pour un montant de 219,71 €.

Au total, 2 260,78 € ont été investis au profit des enfants. Les cinq événements organisés par le VFA ont permis de réaliser un bénéfice de 3 189,08 €. Le solde restant servira à soutenir les projets et sorties scolaires de l'année en cours, en fonction des propositions des enseignants.

Renouvellement du bureau du VFA

Suite au départ de Mme Terbeche, la trésorière, nous avons apporté quelques changements au sein du bureau du VFA. L'AG du 25 septembre a validé la nouvelle composition suivante :

- Elif Icten Debourg, Présidente
- **Zarina Michelin, Trésorière**
- **Nadia Ouardani Jebali, Secrétaire**
- **Ana-Maria Isar Lupu, Membre actif**
- Kadija Diallo, Membre actif

Projets pour l'année 2025-2026

L'année a déjà bien commencé avec l'organisation d'un café des parents le 26 septembre, destiné aux parents des élèves de CP et des nouveaux arrivants. L'événement s'est tenu de 16h30 à 18h30 et a réuni 25 élèves accompagnés de leurs parents. À cette occasion, chaque nouvel élève a reçu un sac en tissu personnalisé au nom de l'école (Val Fleuri) ainsi qu'un gobelet VFA, offerts comme cadeaux de bienvenue. Cette initiative a été très appréciée par les familles et les enfants, et nous avons eu de nombreux retours positifs.

Le projet du VFA reste le même, avec quelques améliorations. Tous les événements habituels ; Marché de Noël, Loto, Marché aux plantes, Boum des CMs et la fête de l'école sont maintenus.

Prochain évènement : Le Marche d'hiver

Le prochain événement sera le Marché d'hiver, prévu le samedi 6 décembre de 9h à 12h. Comme chaque année, le VFA proposera également la vente de chocolats au profit de l'école du Val Fleuri, via le site asso.initiatives.fr, avec des tarifs avantageux. Les catalogues de chocolats seront distribués avant les vacances d'automne. Nous allons essayer d'ajouter de nouveaux stands en collaboration avec des parents créateurs ou artisans (bougies, savons, bijoux, etc.), afin de diversifier le Marché de Noël et de mettre en valeur les talents des familles.

En parallèle, le VFA prépare activement le Marché de Noël/Hiver, avec :

- Une **collecte de jouets et jeux** en bon état pour leur donner une seconde vie,
- Une **collecte de livres**,
- Une **collecte d'accessoires de sport** (maillots, kimonos, protège-tibias, casques, etc.),
- La vente de pots de jacinthes,
- Une **commande de pots de miel** en collaboration avec un apiculteur de Carrières-sur-Seine,
- Des **ateliers créatifs pour les enfants**,
- Ainsi qu'une **vente de gâteaux et boissons** sur place.

□ Mode de communication entre les partenaires de l'école

Pour la communication avec le périscolaire, je laisse les parents prendre directement contact avec le référent au 07.63.04.44.64 qui peut vous répondre avec plus de précisions. Le référent périscolaire vous demande d'envoyer un texto pour tout changement ou information à communiquer (cantine, étude, personne qui vient chercher l'enfant...).

L'équipe enseignante rappelle que le cahier de liaison est un outil privilégié pour faire passer des informations importantes, pour justifier les absences ou pour prendre RDV avec l'enseignante. Les messages ne peuvent être transmis au portail le matin, il est important d'avoir une trace écrite.

Le blog est un outil privilégié dans la communication des informations, l'équipe enseignante rappelle qu'il est important que tous les parents soient inscrits.

Points de la mairie

- Retour financier pour le projet exceptionnel « citoyenneté ».

La mairie annonce la participation au projet à hauteur de 1 200€.

- Convention « Intervention des parents » sur le temps périscolaire.

Le 27 novembre sera proposée la signature d'une convention avec des associations et des RPE pour encadrer de manière réglementaire et sécuritaire les interventions des parents sur les temps extrascolaires. Il faudra encore demander l'autorisation à la mairie pour des interventions mais celles-ci seront désormais plus encadrées.

- Demande pour retirer les rondins de bois (DI du 25/09).
- Aménagement du terrain de sable (toujours fermé actuellement)

La mairie n'a pas encore de solution mais y travaille via le CTM pour choisir une solution à moindre coût, la réalisation devrait se faire au cours de l'année afin de pouvoir rouvrir le terrain pour les élèves.

Questions des fédérations de parents

- Est-ce qu'il y aura une classe découverte prévue pour les CM2 ?

Pas de classe découverte prévue cette année pour les cm2.

- Est-il possible de prévoir une journée « fun » proche de Paris pour les CM2 ? Par exemple : le jardin d'acclimatation ou autre.

Il n'a pas été discuté de nos sorties de fin d'année mais elles auront, comme chaque année, un lien avec le projet mis en place pendant l'année. Les enseignantes de cm2 réfléchiront à cette proposition.

- Est-ce qu'au début de l'année prochaine (dès septembre 2026), il y aura un bus pour se rendre à la piscine?

La piscine sera fermée en septembre 2026 car les travaux commenceront à ce moment là. Les travaux devraient durer jusqu'en avril 2027.

La séance est levée à 20h55.

La secrétaire de séance

Mme Da Silva

La présidente du Conseil d'École

Mme Buratti

Relecture du PV du conseil d'école par les RPE :

Mme Michelon (PEEP)

Mme Ouchene (FCPE)

Mme Debourg (VFA)